



**Membre du SWISS SAILING**  
**Association des Clubs de Voile**  
**de la Région Lémanique**

Place de la Navigation 1  
CH-1110 Morges 1  
Tél. (021) 811.55.22  
E-mail : mail@cnmorges.ch

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE  
EXTRAORDINAIRE  
VENDREDI 24 MAI 2024, 19 HEURES  
Club Nautique de Taillecou (St-Prex)**

Compte tenu des articles 13 et 14 des statuts ACVL, le président déclare cette assemblée générale Extraordinaire dûment constituée et ouverte à 19h.

Le président remercie le Club Nautique de Taillecou pour son accueil.

L'assemblée entame l'ordre du jour figurant sur la convocation par email du 18 Avril 2024 sans modifications.

**L'Ordre du jour de l'AGE:**

1. Présentation des comptes 2023
2. Rapport des contrôleurs aux comptes
3. Approbation des rapports et décharge aux organes responsables (Vote 1)
4. Election du Trésorier (Vote 2)

**ACCUEIL ET SIGNATURE LISTE DE PRESENCES**

<b>Effectifs</b>	<b>34 clubs</b>	<b>12 Classes</b>
Présents ou représentés	10 Clubs	0 Classes
Excusés	4 Clubs	2 Classes

Les Statuts n'imposant aucun quorum, l'assemblée peut délibérer valablement.

**Préambule.- RAPPORT DU PRESIDENT**

Yorick Klipfel

A l'Assemblée Générale de l'ACVL du 7 Mars 2024, les contrôleurs aux comptes ont du malheureusement du rapporter des dysfonctionnements sur la tenue des comptes de notre association.

La raison en est le manque de connaissance du fonctionnement de l'association, un nouveau plan comptable qui ne permettait pas de faire les recoupements avec les années précédentes, une vérification croisée des pièces comptables défectueuse ou manquantes et l'émission des cotisations des membres qui avait été omise.

Le trésorier n'ayant pas posé les questions qui lui auraient permis de corriger les comptes et un manque de suivi du président a abouti à ce que les contrôleurs ont recommandé à l'assemblée de reporter le vote sur les comptes à l'AG d'Automne.

L'assemblée a finalement décidé de convoquer une assemblée extraordinaire dès que le trésorier aura pu faire les corrections et ajustements.

A la suite de cette assemblée, le trésorier a présenté sa démission avec effet immédiat et a demandé à l'UBS de radier ses accès aux comptes. Considérant les statuts qui exigent deux signatures pour libérer les paiements, l'ACVL n'avait ainsi plus les deux mandats pour approuver les factures en cours et donc un frein majeur pour la poursuite de son activité.

Le responsable junior, Thierry Verhulst, a proposé de reprendre la trésorerie ad-intérim et a pris les choses en main, vu que c'est le dicastère qui est de loin le plus impliqué dans le budget.

Malheureusement, l'UBS a refusé une déclaration ad-hoc de transfert de fonction en invoquant une obligation de présenter un procès-verbal d'Assemblée en bonne et due forme afin de protéger l'association. C'est tout à son honneur malgré les embuches administratives qui en résultent.

Le procès-verbal ci-dessous corrige ce manquement et permettra de rétablir la fonctionnalité opérationnelle de l'ACVL.

### **1.- COMPTES 2023**

Thierry Verhulst et Yorick Klipfel (CNP et CNM)

Merci de se référer aux tableaux annexés pour les comptes de pertes et profits et pour le bilan.

La discussion est ouverte. Plusieurs questions se concentrent sur le plan comptable qui n'a pas été réajusté. Ceci ne remet pas en cause les chiffres mais complique la comparaison avec les exercices précédents.

L'assemblée n'ayant plus de questions, la parole est aux contrôleurs des comptes.

### **2.- RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**

Ambroise Johnson (CNPr) - Hubert Telfser (CVV)

Le rapport signé des vérificateurs des comptes est en annexe.

### **3.- APPROBATION DES COMPTES ET DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES**

Les comptes et rapports des vérificateurs sont acceptés **à l'unanimité**.

#### **4.- ELECTION DU TRESORIER**

Olivier Duboulet, 1971, navigateur et membre du CVV depuis 2010, expert financier et employé à l'UBS, a présenté sa candidature pour le poste de Trésorier de l'ACVL.

Ayant d'autres obligations, il n'a malheureusement pas pu se présenter en personne mais l'Assemblée Générale se réjouit de l'intérêt d'Olivier pour aider notre association et le propulse au poste **à l'unanimité**.

Par ailleurs, l'article 17 des statuts impose aux membres du comité de l'ACVL une signature à deux pour libérer des paiements. En conséquence, afin d'assurer une continuité opérationnelle de l'ACVL du point de vue des paiements, les trois membres de l'association suivants seront inscrits comme co-gérants des comptes bancaires UBS de l'ACVL :

- Yorick Klipfel (Président)
- Olivier Duboulet (Trésorier)
- Thierry Verhulst (Responsable Junior)

#### **5.- DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Le responsable de la Formation, Jean-Bernard Luther, décrit les cours qui ont été dispensés pendant l'hiver en collaboration avec la région 2, soit :

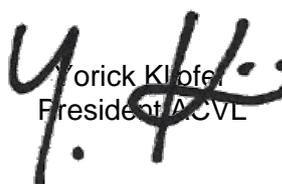
- 4 soirs spécialisés sur le logiciel Manage 2 Sail. Les clubs ont pu configurer leur régates principale afin de disposer d'un canevas robuste pour les autres régates de la saison. Les absents ont tort...
- 4 soirs de formation niveau 1
- 2 soirs de formation niveau 2
- 2 soirs de formation 3 - formation continue – l'ACVL a offert des hoodies siglés en remerciement de leur engagement.
- 1 soir de formation pour les bénévoles sans prétention de faire des licences. Les bénévoles ont fortement apprécié cette formation.

Jean-Bernard sermonne les clubs présents afin qu'ils répercutent nos propositions de cours auprès de leurs membres.

Swiss Sailing ayant avancé son Assemblée Générale au 26 Octobre, cela nous obligerait d'avancer la nôtre encore plus afin de pouvoir se coordonner. La raison invoquée est que le Président de SwS souhaite participer à l'assemblée de World Sailing afin de reprendre un peu d'influence à ce niveau. L'objectif est louable mais génère un effet de bord imprévu.

Passablement de clubs de l'ACVL n'ayant pas encore terminé leur programme de régates se trouvent en conflit avec la date prévue de l'AG de SwS. Les membres demandent donc au président d'intervenir à SwS pour leur demander de reporter l'AG plus tard en Novembre.

Au nom du comité, pour le PV,

  
Yorick Klipfel  
Président ACVL

**Rapport des réviseurs pour les comptes de l'ACVL de l'exercice 2023**

Mesdames, Messieurs,

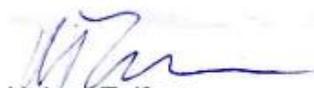
suite à notre rapport du 7 mars dernier demandant le report de l'approbation des comptes pour corrections, le trésorier ad-intérim et le président ont repris les choses en main; ils ont apporté les corrections que nous leur avons demandées.

Nous n'avons pas pu refaire tous les contrôles nécessaires en détails, mais les soldes des comptes bancaires correspondent aux relevés de fin d'année et les actifs et passifs transitoires sont maintenant maîtrisés.

Nous recommandons aux membres de l'assemblée générale extraordinaire d'approuver les comptes présentés ce 24 mai 2024.

Nous demandons également à l'AG d'exiger du comité, un rapport de gestion pour les prochains exercices décrivant les faits saillants impactant les finances. Ce rapport co-signé par le trésorier et le président devrait être présenté en premier aux réviseurs puis à l'AG.

Saint-Prex, le 24 mai 2024



Hubert Telfser



Ambroise Johnson

## Annexe 2 : Pertes et Profits 2023

22.05.24 22:56		ACVL		Page 1	
Pertes et Profits		01.01.23 - 31.12.23			
Charges		Produits			
<b>4</b>	<b>Frais variables</b>		<b>3</b>	<b>CA des ventes et prestations de services</b>	
42	Camps d'entraînements		32	Recettes	
420	Frais coaches		320	Recettes ACVL	
4200	Frais Damien Lehl	5'568.73	3200	Cotisations clubs	6'800.00
4202	Frais Olivier Terrol	3'606.18	3205	Cotisations juniors	5'700.00
			3210	Cotisations séries	1'300.00
427	Prestations camps entraînements		3220	Recettes jauges	24'785.41
4272	Frais hébergements	19'022.67	3230	Recettes formations	1'435.00
4273	Location véhicules entraînements	1'425.00			
44	Prestations de tiers		340	Recettes groupe Juniors	
440	Prestations coaching		3440	Fonds du sport vaudois	26'700.00
4400	Damien Lehl	8'750.00	3450	Recettes camps d'entraînements	60'866.50
4401	Mailys Radulic Ferrat	6'597.67			
4402	Olivier Terrol	8'100.18	36	Autres recettes	
4440	SARL Optispirit	13'076.23	360	Recettes diverses	
4442	Prestations externes	12'222.20	3680	Autres recettes	545.86
4450	Prestations CVVT	2'750.00			
4451	Prestations CNM	4'000.00			
4452	Prestations CNP	6'450.00			
4453	Prestations CNY	3'000.00			
4454	Prestations CNV	3'000.00			
4455	Frais formations	1'541.54			
4501	Retrocessions SRS Juniors / jauges	6'000.00			
<b>6</b>	<b>Charges de fonctionnement</b>				
62	Charges de véhicules et de transport				
620	Charges de véhicules				
6200	Frais Harbeck / VD 402912	3'225.45			
6201	Frais VSR 5.4 / VD31070	1'915.88			
6202	Frais VSR 5.8 / VD29749	1'398.65			
6203	Frais Harbeck / VD 412270	2'218.60			
6220	Assurances véhicules	545.70			
6232	Taxes véhicules	976.00			
6235	Indemnités assurances	-1'304.90			
63	Assurances-choses				
630	Assurances-choses				
6300	Primes ass. dommages, bris glaces, vols	310.90			
65	Charges administration et informatique				

22.05.24 22:56		ACVL		Page 2	
Pertes et Profits		01.01.23 - 31.12.23			
Charges		Produits			
650	Charges d'administration				
6511	Emolument OFCOM	240.00			
6512	Internet	486.45			
6550	Frais AG	316.30			
6555	Frais Comite	1'019.85			
656	Informatique				
6571	Entretien/Hotline Hardware	484.65			
66	Publicité				
660	Publicité, médias électroniques				
6600	Publicité dans les journaux	2'223.55			
6605	Subventions manifestations	1'375.70			
68	Amortissements				
680	Amortissements				
6800	Amortissements	4'030.00			
69	Résultat financier				
690	Charges financières				
6900	Intérêts & frais bancaires	1'581.25			
6910	Frais taux de change	11.18			
	Différence (bénéfice)	1'967.16			
		128'132.77			128'132.77

## Annexe 3 : Bilan 2023

24.05.24 10:01

ACVL

Page 1

## Bilan intermédiaire

01.01.23 - 31.12.23

Actif			Passif		
<b>1</b>	<b>Actifs</b>		<b>2</b>	<b>Passifs</b>	
10	Actifs		20	Dettes à court terme	
100	Liquidités et titres		200	Dettes à court terme résultant d'achats	
1010	Cpte PostFinance	0.00	2000	Créanciers	6'103.95
1020	Cpte UBS ACVL - D910 2852 0	130'927.00	2010	SRS dû aux régions	1'160.00
1021	Cpte UBS SVCV - HU12 8667 0	108'184.80	2011	SRS dû aux juniors ACVL	6'000.00
1022	Cpte UBS ACVL - HU12 8667 1	955.20	2020	Paielement factures club à double	150.00
1025	Cpte PayPal	389.38	230	Passifs transitoires	
110	Créances		2300	Charges à payer	27'890.00
1100	Créances envers des tiers	1'150.00	24	Dettes à long terme	
130	Actifs transitoires		240	Dettes financières à long terme	
1300	Actifs transitoires	26'694.60	2400	Provisions groupe JUNIORS	135'869.16
14	Actifs immobilisés		2410	Soutien COVID FSV + EV	0.00
150	Immobilisations corporelles meubles		2420	Provisions soutiens club	3'348.24
1500	Bateaux dériveurs	8'000.00	260	Provisions à long terme	
1510	Remorques	3'000.00	2600	Provision s/acquisitions	26'718.14
			28	Capitaux propres	
			280	Capital/Privé	
			2800	Capital	68'488.37
			290	Réserves	
			2910	Réserves acquisitions	0.00
			299	Bénéfice/perte résultant du bilan	
			2990	Bénéfice reporté/Perte reportée	1'605.96
				Différence (capital)	1'967.16
		279'300.98			279'300.98